



BAPTÊME DE PLONGÉE – INFORMATION AUX PARENTS

Cette année, la municipalité organise, en partenariat avec le club Acro Plongée, un baptême de plongée destiné aux enfants de classe de CM2.

Ce baptême remplace le baptême de l'air habituellement proposé. Il est offert à chaque enfant de CM2.

Le baptême de plongée se déroulera à la piscine de Bousois, un mercredi à partir de 19h30. Trois dates sont proposées :

- le 10 juin
- le 17 juin
- le 24 juin

Merci d'indiquer votre préférence parmi ces dates. Nous ne pouvons toutefois pas garantir l'attribution du créneau choisi. Le créneau définitif vous sera communiqué par e-mail.

10 juin 2026

17 juin 2026

24 juin 2026

Nous vous remercions de remplir lisiblement votre adresse e-mail sur le dossier.

Informations à compléter :

- Nom et prénom de l'enfant :
- Adresse e-mail :
- Tél :

Le jour du baptême, l'enfant devra être accompagné par un adulte, qui pourra rester sur le bord du bassin.

Le dossier doit être complété dans son intégralité afin de permettre la participation au baptême.

Aucun prérequis n'est nécessaire :

- L'enfant n'a pas besoin de savoir nager
- Le dispositif « savoir nager » n'est pas obligatoire
- Les enfants ayant une appréhension de l'eau peuvent également participer

Des moniteurs qualifiés seront présents pour accompagner les enfants, y compris ceux ayant une appréhension du milieu aquatique.

Dossier à rendre au plus tard vendredi 29 mai 2026 en mairie à l'attention de Mme LA GUERCHE

